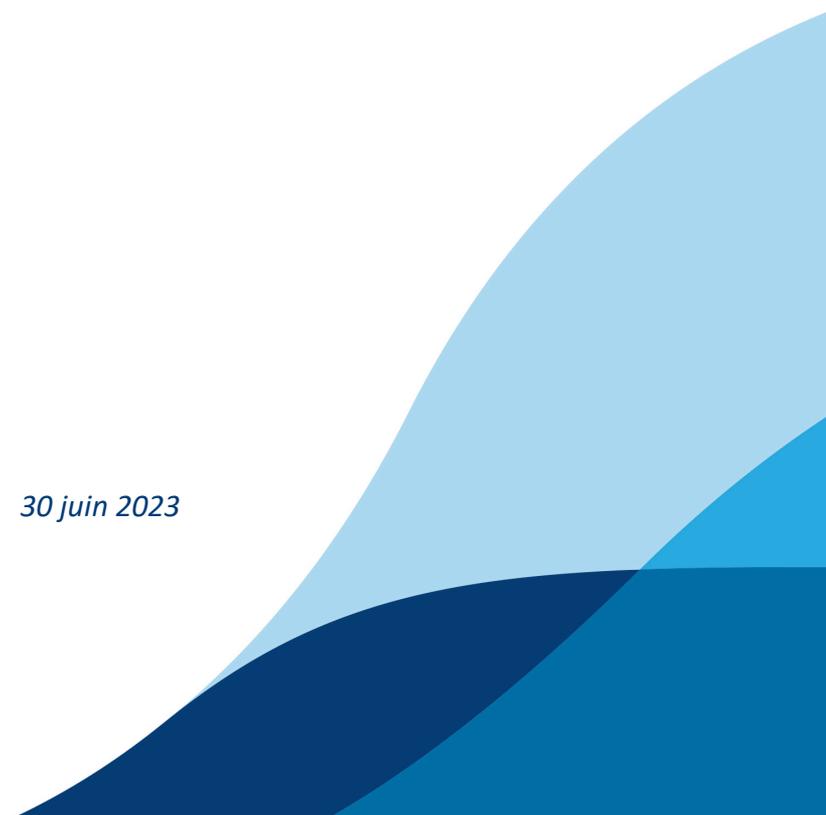


ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DU PARC NATUREL REGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN

Rapport intermédiaire

30 juin 2023



Rapport intermédiaire de projet

Atlas de la biodiversité communale de			
Date de soumission du rapport	30/06/2023	Période couverte par ce rapport (Période de référence)	Du 01/06/2022 au 30/06/2023 (12 mois)
Convention de subvention n°	OFB/22/0471	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	24 mois : (01/06/2022 – 30/06/2024)
Bénéficiaire de la subvention		Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	
Responsable du projet		Cécile Chauvin, chargée de projet Atlas de la Biodiversité Communale	
Contact		cécile.chauvin@golfe-morbihan.bzh , 02 57 67 54 84	
Auteur(s) du rapport		Cécile, Chauvin, Parc naturel régional du Golfe du Morbihan	

Coût total prévisionnel du projet (rappel)	58 000 €		
Subvention accordée par l'OFB (rappel)	30 000 €		
Montant déjà versée par l'OFB (rappel)	9 000 € (30%)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence (à titre indicatif)	5 050 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	8.7 %

Table des matières

I.	Identification du projet	4
II.	Avancement et mise en œuvre du projet	5
II.1	Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence.....	5
II.1.1	Description générale de l'avancement du projet.....	5
II.1.2	Gouvernance et implication des parties prenantes.....	7
II.1.3	Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances.....	8
II.1.4	Actions de mobilisation et sensibilisation.....	10
II.1.5	Communication.....	13
II.1.6	Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats.....	17
II.2	Suite des actions prévues et perspectives post-ABC.....	19
II.3	Autoévaluation.....	23
III.	Annexes	24

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN)
Période total prévue pour la mise en œuvre du projet	24 mois (du 01/06/2022 au 30/06/2024)
Contexte du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a souhaité se saisir de l’opportunité de l’AAP ABC 2022 porté par l’OFB pour terminer le déploiement de la réalisation d’Atlas de la Biodiversité Communale sur l’ensemble de son territoire. Après la commune de Plougoumelen en 2016-2018, les communes de Ambon, Elven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Pluneret, Saint-Avé, Sainte-Anne-d’Auray, Sulniac, Surzur et Vannes se sont engagées en 2018-2020, puis les 20 communes d’Arradon, Arzon, Auray, Berric, Brech, Crac’h, Damgan, Ile-d’Arz, Ile-aux-Moines, Larmor-Baden, La Trinité-Surzur, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Armel, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné et Theix-Noyalou en 2021-2023.</p> <p>C’est au tour des 4 dernières communes du territoire du Parc de s’engager dans une démarche d’ABC : Baden, Le Hézo, Treffléan et Monterblanc.</p> <p>Ce projet doit notamment permettre d’harmoniser la connaissance sur le territoire du Parc et de compléter l’engagement du territoire dans la préservation de la biodiversité en dotant chaque commune du Parc d’un plan d’actions en faveur de la biodiversité. Ainsi, grâce à ce quatrième projet, les 35 communes du Parc seront dotées d’un plan d’action, soit 100% du territoire du Parc.</p>
Objectifs du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)	<p>Ces Atlas de la Biodiversité Communale ont donc pour ambition, au sein des communes et du Parc, de créer une dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De mobilisation, d’acquisition et de partage des connaissances, • D’appropriation forte des enjeux par les élus, les acteurs locaux et les habitants, • D’intégration de la biodiversité dans les actes et décisions communales, dans les comportements individuels, dans la relation Homme-Nature. <p>Il s’agit donc de réaliser 4 nouveaux ABC, puisque le PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN sur mesure aux particularités de chaque commune, pour renforcer l’appropriation locale et la cohérence avec les autres projets des communes et s’appuyer sur les dynamiques locales. Tout en ayant une cohérence globale sur les décisions politiques locales en faveur de l’environnement.</p> <p>Ainsi, élaborer un Atlas de la Biodiversité Communal (ABC) c’est :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunir de nombreux acteurs de la commune, et notamment les scolaires, mais aussi des partenaires extérieurs, avec un objectif de sensibilisation à la biodiversité et de partage des connaissances déjà disponibles, • Impliquer et faire converger la population (enfants et adultes, actifs et retraités) sur les enjeux de biodiversité, • Compléter la connaissance, notamment en impliquant les habitants à travers des actions de sciences participatives et d’animations, • Valoriser les actions en faveur de l’environnement d’ores et déjà engagées par la commune,

	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les actions à mettre en œuvre pour protéger et valoriser la biodiversité.
<p>Résumé du projet (Rappel issu de la fiche projet en Annexe 1 de la convention)</p>	<p>Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a souhaité se saisir de l'opportunité de l'AAP ABC 2022 porté par l'OFB pour terminer le déploiement de la réalisation d'Atlas de la Biodiversité Communale sur son territoire. Après la commune de Plougoumelen en 2016-2018, les communes de Ambon, Elven, Lauzach, Meucon, Plescop, Ploeren, Pluneret, Saint-Avé, Sainte-Anne-d'Auray, Sulniac, Surzur et Vannes en 2018-2020, les 20 communes d'Arradon, Arzon, Auray, Berric, Brech, Crac'h, Damgan, Ile-d'Arz, Ile-aux-Moines, Larmor-Baden, La Trinité-Surzur, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Armel, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné et Theix-Noyalog engagées en 2021-2023 ; c'est au tour des 4 dernières communes du territoire du Parc de s'engager en démarche d'ABC : Baden, Le Hézo, Treffléan et Monterblanc.</p> <p>Ce projet doit notamment permettre d'harmoniser la connaissance sur le territoire du Parc et de compléter l'engagement du territoire dans la préservation de la biodiversité en dotant chaque commune du Parc d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité. Ainsi, grâce à ce quatrième projet, Les 35 communes du Parc seront dotées d'un plan d'action, soit 100% du territoire du Parc.</p> <p>Plus globalement il s'agit de permettre aux communes d'acquérir une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, afin de faciliter l'intégration des enjeux de la biodiversité du territoire dans les actions et stratégies qu'elles portent. Cela doit contribuer à la compréhension et l'appropriation des enjeux de la biodiversité propres au territoire par les élus, les équipes techniques des collectivités ou des structures intercommunales, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants. Le projet proposé doit permettre d'impliquer les acteurs locaux afin d'améliorer la gestion des espaces naturels et de contribuer à endiguer le déclin de la biodiversité.</p> <p>Ces Atlas de la Biodiversité Communale ont donc pour ambition, au sein des communes et du Parc, de créer une dynamique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De mobilisation, d'acquisition et de partage des connaissances, • D'appropriation forte des enjeux par les élus, les acteurs locaux et les habitants, • D'intégration de la biodiversité dans les actes et décisions communales, dans les comportements individuels, dans la relation Homme-Nature

II. Avancement et mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet sur la période de référence

N.B. Les actions menées présentées dans la suite de ce document, ne se réfèrent pas obligatoirement à l'ensemble des 4 communes mais à une majorité. Les cas particuliers sont présentés le cas échéant.

II.1.1 Description générale de l'avancement du projet

Préciser l'état d'avancement général du projet (contexte, territoire concerné, atteinte des objectifs, apprentissage, difficultés rencontrées...).

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (a conduit une première phase de coordination d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) auprès de 12 communes de son territoire de 2018 à 2020. Il s'implique également dans la mise en œuvre de l'ABC réalisé par la commune de Plougoumelen, première commune du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan à s'être engagée dans un ABC entre 2016 et 2018.

Si la première phase d'ABC coordonnée par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan avait été priorisée sur les communes arrière littorales du territoire et ce, afin de rééquilibrer la connaissance naturaliste du territoire, il s'agit désormais de compléter l'engagement du territoire dans la préservation de la biodiversité et de doter chaque commune du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan d'un plan d'actions en faveur de la biodiversité.

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a ensuite été lauréat des appels à projet (APP) de 2020 et 2021-plan de relance de l'Office Français de la Biodiversité, pour la réalisation d'ABC. Ce projet a été construit autour d'une coordination animée par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan en lien avec les 21 communes engagées dans la démarche : Arradon, Arzon, Auray, Brec'h, Damgan, Le Bono, Le Tour-du-Parc, Locmariaquer, Saint-Nolff, Saint-Gildas-de-Rhuys, Saint-Armel, Saint-Philibert, Sarzeau, Séné, Theix-Noyal, Berric, Crac'h, Ile-d'Arz, Ile-Aux-Moines¹, Larmor-Baden², La Trinité-Surzur. Ainsi, avec ces 21 nouvelles communes, 88% des communes du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan qui se sont engagées en démarche d'ABC lors de ces différents appels à projet.

Enfin, en 2022, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan candidate à un nouvel APP pour permettre de coordonner les Atlas de la Biodiversité Communale sur 4 autres communes. Avec cette aide, c'est 100% du territoire du Parc, engagé dans la démarche ABC pour appuyer une cohérence territoriale en faveur de la biodiversité.

Dans cette même mesure, le projet d'ABC s'inscrit en cohérence avec le plan d'action Trame Verte et Bleue coordonné par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, qui identifie la réalisation d'ABC comme une des actions à mettre en œuvre par les communes.

Ces deux démarches des appels à projets de 2020 et 2021 reposent donc en partie sur le retour d'expérience du PNRGM pour l'appel à projet de 2017. Des échanges sur la conduite d'ABC/ABI ont eu lieu avec Vivarmor nature, Lannion Trégor communauté et le Parc naturel régional de Brière pour profiter de leur retour d'expérience sur leur ABC respectifs. Une présentation de l'accompagnement des communes dans leur ABC par le PNRGM a par ailleurs été réalisée lors des assises nationales de la biodiversité en novembre 2021.

Ces deux démarches des appels à projets de 2020 et 2021 reposent donc en partie sur le retour d'expérience du PNRGM pour l'appel à projet de 2017. Des échanges sur la conduite d'ABC/ABI ont eu lieu avec Vivarmor nature, Lannion Trégor communauté et le Parc naturel régional de Brière pour profiter de leur retour d'expérience sur leur ABC respectifs. Une présentation de l'accompagnement des communes dans leur ABC par le PNRGM a par ailleurs été réalisée lors des assises nationales de la biodiversité en novembre 2021.

Afin de coordonner et d'animer ce projet, une chargée de mission a été recrutée et a pris ses fonctions le 18 octobre 2021 pour accompagner les 6 communes concernées par les APP de 2021 : Berric, Crac'h, Ile-d'Arz, Ile-Aux-Moines, Larmor-Baden, La Trinité-Surzur. Sous la volonté du Parc et des 4 dernière commune, La chargée de projet, a donc répondu au 4eme appel à projet du par Baden, Le Hézo, Treffléan et Monterblanc. Ainsi, elle coordonnera conjointement les atlas des 10 communes.

La gouvernance que ce soit à l'échelle du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan ou de chaque commune individuellement a été mise en place à travers l'établissement d'un comité de pilotage, d'un comité technique et des groupes de travail communaux (annexe 9 : groupe de travail).

Les différentes structures partenaires naturalistes et institutionnelles ont été rencontrées pour échanger sur les modalités de récupération des données disponibles, les analyses de ces données et l'intervention pour des inventaires complémentaires ou des animations. Des conventions ont été rédigées et signées (annexe 4 – convention partenaires).

Les inventaires complémentaires ont été réalisés en partie en 2022, notamment sur l'entomofaune et l'avifaune et amphibiens, grâce au recrutement d'une chargée de mission en interne (annexe 2 – fiche de poste) qui a travaillé sur les 4 communes concernées et avec l'appui de l'équipe naturaliste du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. En 2023, des

¹ Commune intégrée dans le périmètre du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

² Commune intégrée dans le périmètre du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

inventaires relatifs à la botanique et à l'identification des habitats est actuellement en cours, grâce au recrutement d'un chargé de mission en interne.

En parallèle, un travail de compilation des données existantes est mené, rassemblées dans un projet SIG pour permettre leur analyse cartographique et l'identification des enjeux de biodiversité en vue de la rédaction des documents de diagnostic et des plans d'actions.

La mobilisation locale est menée à travers la constitution du groupe de travail communal pour favoriser l'appropriation de la démarche d'ABC et impulser la dynamique locale. La mobilisation des habitants s'appuie notamment sur l'utilisation de la plateforme d'inventaires participatifs³ mise en place par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, permettant aux participants de contribuer à la connaissance de la biodiversité sur leur commune.

Pour cela, une stratégie de communication opérée par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a été mise en place pour favoriser la connaissance sur la démarche d'ABC et la mobilisation des habitants sur les inventaires à travers différents supports.

Outre la mobilisation, toute une série d'actions de sensibilisation par l'intermédiaire d'animations ont été mises en place sur les communes volontaires pour sensibiliser différents publics (scolaires, grand public, agents municipaux, etc.) sur différentes thématiques liées à la biodiversité.

Les principales difficultés rencontrées pour le moment résident dans la mobilisation des élus locaux dans la démarche. Celle-ci peut être difficile à mener lorsque les élus ne la soutiennent pas et ne participent pas activement. La coordination des 4 communes nécessite de devoir s'adapter à chaque contexte local, en termes de fonctionnement, de personnel et de volonté politique.

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Préciser le mode de gouvernance du projet (identification des parties prenantes et partenaires impliqués et de leurs rôles, implication des différents services de la collectivité permettant une transversalité du projet, composition du COPIL, organisation de réunions publiques et profils des participants, proposition d'actions et/ou de réorientation du projet, principales prises de décision...).

Si l'ABC est réalisé à l'échelle intercommunale : préciser les mesures et actions mises en œuvre visant à l'appropriation du projet par les collectivités infras.

Ce projet regroupant plusieurs communes et une structure coordinatrice, il y a donc deux échelles de gouvernance :

- **Celle du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan** pour lequel un COPIL est constitué par les représentants du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (élu de la commission biodiversité, responsable du pôle biodiversité, chargée de projet ABC) et les référents ABC communaux. Ils sont réunis une fois par an pour valider les orientations du projet pour les différentes phases. Le premier COPIL s'est réuni le 23 mai 2023 a permis de faire le point sur l'avancée générale des ABC et des premiers résultats avant la rédaction et la finalisation des plans d'action.

Un Comité technique (COTECH) est également constitué avec les représentants des associations et structures naturalistes et institutionnelles (Ligue de protection des oiseaux Bretagne (LPO), Groupe mammalogique breton, Groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA), Fédérations départementales de chasse et de pêche, Eau et rivière de Bretagne, Bretagne grands migrateurs, Conservatoire botanique de Brest (CBNB), Service départementale des espaces naturels sensibles, Conservatoire du littoral, Office français pour la biodiversité). Ce COTECH se réunit une fois par an et apporte un appui scientifique et technique, notamment au regard des choix méthodologiques à réaliser. Celui-ci a été réuni une première fois le 7 septembre 2022 pour présenter la démarche, le calendrier, la méthodologie envisagée (invitation, support et compte-rendu disponible en annexe). Puis le 28 mars 2023 pour montrer l'avancée du projet et répondre aux questionnements relatifs à la synthèse des données et la rédaction.

- **Celle des 4 communes engagées.** Afin d'assurer la coordination entre les communes et le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, chaque commune désigne un binôme de référents constitué généralement d'un élu et d'un

³ <https://observation.parc-golfe-morbihan.bzh/abc/>

technicien. L'ensemble de ces référents pour les 4 communes constitue le COPIL du projet. Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan propose aux communes de mettre en place une gouvernance locale sous la forme d'un groupe de travail afin de favoriser l'appropriation et la prise en main de la démarche d'ABC par les communes. Une fiche a été réalisée, détaillant la constitution d'un groupe de travail type (en annexe). Celui-ci regroupe idéalement des élus, des agents des différents services techniques (communication, environnement, urbanisme, affaires scolaires, etc.), des habitants (quand cela est possible des membres du conseil des sages et des jeunes sont conviés), des acteurs locaux (associatifs, agricoles, scolaires, etc.). Ces groupes de travail se sont réunis pour certaines communes dès début 2022 pour réaliser une présentation de la démarche (principes, objectifs, calendrier, méthodologie, outils mis à disposition) et ainsi être opérationnel dès la validation du financement de l'OFB. Puis à partir de juin 2022, des réunions régulières ont été organisées (souvent une réunion par mois) de ces groupes de travail, en accompagnement du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Des premières réflexions sur les enjeux de biodiversité locaux ont été menées et des actions d'inventaires et de sensibilisation à travers l'établissement d'agenda d'animations (en annexe) ont été mis en œuvre sur les communes.

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

Préciser l'état d'avancement des actions visant l'acquisition de connaissances (compilation des données existantes, réalisation d'inventaires naturalistes, bilan des premiers résultats, modalités de partage et diffusion des données d'inventaires, réflexion autour de la valorisation et production cartographique...).

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan s'appuie sur les travaux de diagnostic territoriaux précédemment réalisés dans le cadre des ABC 2018-2020 pour la production cartographique et la mise en œuvre des inventaires complémentaires pour l'acquisition de connaissance. Cependant la méthodologie des inventaires a été ajustée selon les attentes des élus et le besoin pour l'opérationnalité des actions à mener.

Il a ainsi été mené un travail de recherche pour rassembler et compiler les différents documents existants aux différentes échelles territoriales, que ce soient des documents généraux de type schémas de planification des différentes politiques sectorielles, documents d'urbanisme ou documents directement liés à la biodiversité (plans de gestion, atlas de répartition ou des études spécifiques). Cette recherche a été menée auprès des référents des communes, des partenaires susceptibles d'être commanditaires d'études dans le cadre d'aménagements (Communautés de communes, Département, Syndicat d'Énergie, Syndicat des eaux, Services de l'État, DIR Ouest, etc.).

- **Données cartographiques**

Des données concernant la topographie, l'hydrographie, la géologie, l'occupation du sol, etc. ont déjà été rassemblées par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour le diagnostic des trames naturelles et la cartographie des corridors écologiques établie à l'échelle du territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. D'autres ressources, telles que la trame mammifère établie par le Groupe mammalogique breton à l'échelle de la région par exemple ou les zonages de protection ont également été collectées sur la plateforme Géobretagne, portée par l'État et la Région Bretagne et à laquelle le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan adhère et contribue. La cartographie des grands types des végétations réalisée par le CBNB est également mobilisée. Un projet cartographique a été créé sous QGIS pour rassembler et compiler toutes ces données sur l'ensemble des 4 communes et permettre de créer des cartes et des analyses géographiques par la suite. L'ensemble des données utilisées sont listées en annexe.

- **Données naturalistes**

Afin de répondre à ses obligations de diffusion de la donnée naturaliste, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a déployé depuis 2020 l'outil GéoNature, constitué d'un ensemble de modules de gestion de base de données en licence libre. Ce choix a été fait en cohérence avec la plateforme régionale de données naturalistes Biodiv' Bretagne qui utilise GéoNature et le SINP qui recommande son utilisation, et cela afin de faciliter la circulation de la donnée entre bases de données. Cette base de données est régulièrement alimentée par les agents du pôle biodiversité du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan en fonction de leurs missions respectives et démarches portées par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan sur le terrain.

- Données existantes

Les données rassemblées dans la base GéoNature du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan sont directement extraites sur le territoire des 4 communes et permettent d'alimenter les diagnostics. Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a extrait les données publiques disponibles sur les différentes plateformes (INPN, plateforme régionale de données naturalistes, etc.) et sollicité ses partenaires associatifs et institutionnels pour rassembler la connaissance de la biodiversité collectée par ceux-ci (BV, GRETIA, CBNB, Fédérations départementales de pêche et de chasse notamment). Le cas échéant, des conventions financières de partenariats d'échange de données sont finalisées et signées. Par ailleurs, l'intégration de ces données extérieures sont soumis aux conditions inscrites dans la convention.

- Données d'inventaires complémentaires

La précédente démarche d'ABC a permis d'avoir une vision globale des typologies de connaissances naturalistes existantes sur le territoire. Il est ainsi proposé de poursuivre l'acquisition de nouvelles connaissances sur les mêmes taxons, et cela dans un objectif d'harmonisation des connaissances à l'échelle du territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. A minima les efforts de prospections engagés portent sur les 4 taxons suivants :

- Flore
- Entomofaune (notamment rhopalocères, odonates, orthoptères, coléoptères saproxyliques)
- Reptiles
- Amphibiens

Le lancement de la réalisation d'inventaires naturalistes sur différents secteurs des communes en s'appuyant sur le plan de prospection a démarré en 2022 et se poursuit en 2023. Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan conduit en propre un certain nombre d'inventaires par l'intervention des agents du Parc et notamment du chargé de mission naturaliste (oiseaux, mammifères, entomofaune, batraciens, reptiles) et par le recrutement d'un chargé de mission, l'un en poste le 13 mars 2022 pour une durée d'environ 6 mois, sur l'inventaire de l'entomofaune. L'opération de recrutement a été réitéré en 2023 pour deux postes, un sur la production d'inventaire botanique et conseil aux élus sur la gestion des parcelles communales et un autre poste en animation territoriale permettant d'engagée les communes sur des projets à long terme et apporter un soutien auprès des chargées de projet Atlas de la Biodiversité communale des différents appels à projet proposés par l'OFB.

En 2022, Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan fait également appel à des partenaires experts pour la réalisation de ces inventaires complémentaires, à travers l'établissement de conventions financières :

- Le GRETIA sur 3 communes pour des inventaires sur les coléoptères saproxyliques et l'escargot de Quimper (espèce protégée),

En 2023, Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a réitéré appel à des partenaires experts pour la réalisation de ces inventaires complémentaires, à travers l'établissement de conventions financières :

- Le CBNB pour l'appui et l'accompagnement du chargé de mission flore

Pour la prospection de certains groupes, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan s'appuie également sur une dynamique de partenariat avec le Lycée professionnel d'enseignement Kerplouz-La Salle à Auray, en mobilisant les étudiants en année 1 et 2 de BTSA gestion et protection de la nature dans le cadre des modules d'immersion professionnelle notamment sur les inventaires amphibiens sur la commune de Le Hézo.

Par ailleurs, les travaux sur la Trame Verte et Bleue du territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a permis d'identifier des enjeux d'amélioration de la connaissance de localisation de certains habitats naturels habitats spécifiques : il s'agit des mares, des anciens vergers et des arbres têtards du bocage. Ces milieux hébergent une biodiversité rare et originale et sont un enjeu en termes de connaissance et de préservation. Une attention particulière est également portée aux habitats de landes, de zones humides, de prairies naturelles ou encore du bocage. Pour les milieux littoraux, globalement mieux connus sur le territoire, ils pourront également faire l'objet d'inventaires complémentaires, si des secteurs sous-inventoriés sont identifiés dans la phase de diagnostic.

Pour mener à bien ces inventaires, un arrêté préfectoral (en annexe) a été émis pour autoriser la pénétration dans les parcelles non closes. Un article a été publié dans la presse écrite locale (Ouest-France et Télégramme, en annexe) et une

affiche (en annexe) a été diffusée dans les communes ainsi que sur les réseaux sociaux communaux et du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour informer de la réalisation de ces inventaires par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et ses partenaires dans le cadre de l'ABC.

La dimension participative d'une démarche d'ABC passe par l'implication des citoyens dans cette phase d'inventaires. Pour cela, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan s'appuie fortement sur sa plateforme web d'inventaires participatifs (figure 1), qui invite les habitants à renseigner leurs observations naturalistes, consultable à l'adresse suivante : www.observa.tion.parc-golfe-morbihan.bzh. Elle se décline en deux parties, permettant de répertorier des observations de faune et de flore (avec l'aide de clés d'identification répertoriées) et de milieux (mares, vergers, arbres têtards, landes, etc.). Les observations rapportées sont d'abord validées par les agents du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan avant d'être consultables en ligne.

Dans un désir de réaliser un ABC sur mesure pour chaque commune, deux des quatre communes ont notamment décidées de déployer des inventaires complémentaires sur des thématiques spécifiques. Par exemple, la commune de Monterblanc, soutenue par la Région Bretagne a fait l'acquisition d'un bois de 40 hectares où l'intérêt est d'établir un diagnostic écologique de cette parcelle pour ajuster la gestion de cette dernière. Ainsi l'effort de prospection sera plus important sur ce secteur. Quant à la commune de Baden, soutenue par une association du territoire, l'asphodèle Badénoise, débute un suivi des espèces végétales tout en en réalisant un partenariat les services techniques pour adapter la gestion des espaces verts.

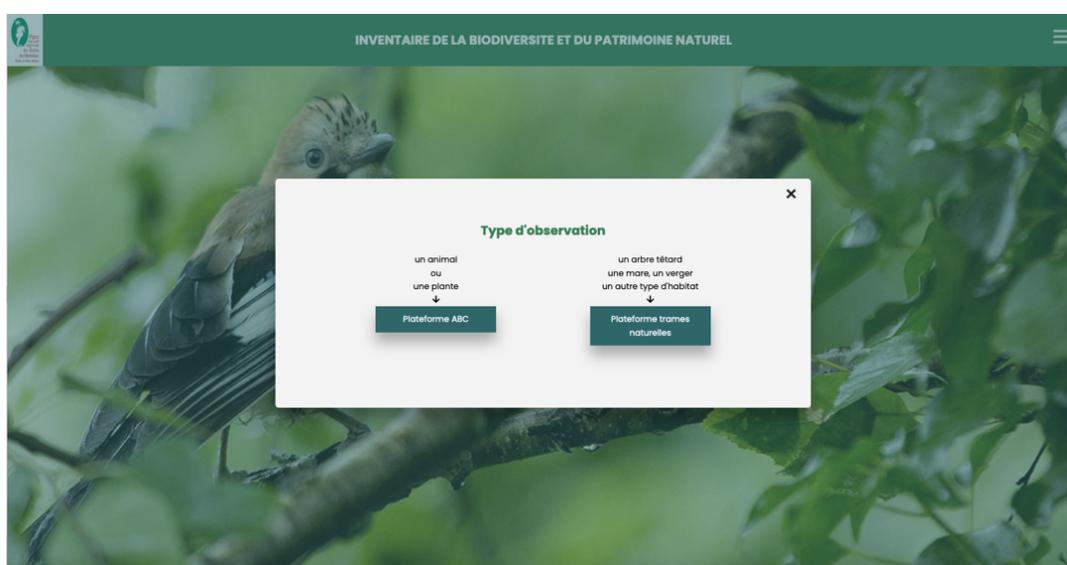


Figure 1 : page d'accueil de la plateforme d'inventaires participatifs mise au point par le PRNGM

Pour mobiliser les habitants des communes sur ces inventaires, des balades découvertes du patrimoine naturel local et de la plateforme participative ont été proposées aux communes par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan ont été réalisées par un agent en médiation scientifique. Une campagne « WANTED – Enklask » ciblée sur l'inventaire de certaines espèces particulières a également été lancée (voir partie II.1.5. Communication). Ces dernières pourront être rapportées aux observatoires spécifiques, tel que le ver luisant, le baccharis, ...

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Préciser l'état d'avancement des actions visant la mobilisation et la sensibilisation des citoyen.nes aux enjeux de biodiversité (activités réalisées, public ciblé, profils des participant.es, taux de participation...).

La mobilisation locale se réalise à différentes échelles à travers :

- L'implication d'élus et agents communaux référents dans la démarche, créant le relai entre le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et le conseil municipal, les services de la commune et les habitants,

- Le groupe de travail, impliquant plus largement des habitants, agriculteurs, acteurs économiques, sociaux etc. qui prennent part aux orientations et actions menées et à l'identification des enjeux sur leur commune, aux animations par la tenue de stand ou par l'animation d'atelier et de sortie,
- Les chargés de communication pour la réalisation de supports (affiches etc.) et pour la diffusion d'informations sur les canaux locaux,
- Les scolaires à travers des actions menées par les centres de loisirs (exemple : atelier de construction de nichoirs à oiseaux, peinture de pochoirs « ici commence la mer » près des avaloirs, etc.),
- Le grand public en s'appuyant sur l'utilisation de la plateforme d'inventaires participatifs pour contribuer à la connaissance de leur commune, à travers la campagne « WANTED – Enklask » notamment.

Des actions de sensibilisation mensuelles ont été mises en place sur les communes à partir de juillet 2022, permettant aux participants de découvrir les richesses de leur patrimoine naturel local à travers des animations diversifiées (conférences, sorties, ateliers, jeux, expositions, concours, formations, etc.). Ces animations sont principalement à destination du grand public mais également des membres du groupe de travail, des scolaires ou des services techniques. Des réunions publiques de présentation de la démarche d'ABC ont également été réalisées sur plusieurs communes afin d'informer et mobiliser les habitants.

Pour la réalisation de ces animations, les communes ont fait appel à des personnes ressources locales, aux agents du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan selon leurs compétences et thématiques privilégiées ou à des partenaires associatifs et animateurs indépendants identifiés par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Ces démarches d'ABC contribuent au soutien économique et au déploiement des activités de ces professionnels.

La majorité de ces animations ont du succès, à condition que l'information soit bien communiquée et diffusée en amont. Cependant, il est à noter que les personnes participant à ces animations pour le grand public sont déjà à minima sensibles aux enjeux de biodiversité. Il est difficile de s'adresser à un public novice, à priori moins sensible. Certaines communes s'orientent donc sur des techniques de communication par interpellation.

C'est le cas par exemple de [l'action « biodiversité levez le pied »](#) menée par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan qui consiste à placer des panneaux de signalisation réformés et détournés avec des illustrations d'espèces animales (chauve-souris, hérisson, salamandre, loutre, grenouille) (fig2) pour sensibiliser aux enjeux de continuités écologiques. Ils sont installés sur la commune pendant 3 semaines sur des axes routiers spécifiques. Une communication est faite une dizaine de jours après pour expliquer l'intérêt de ces panneaux et leur origine. Cette action a l'avantage de toucher un large public et d'interpeller les passants sur leur utilité. D'autres communes profitent des événements récurrents de la vie communale comme les marchés, les festivals et journées thématiques (journées du patrimoine, forum des associations, etc.) pour mettre en place des actions.



Figure 2 : Opération "lever le pied"

Une proposition d'action auprès des scolaires a été initiée en 2022 auprès des classes (maternelle et primaire). Pour chaque commune, la chargée de mission ABC du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a rencontré la ou le directeur de chaque école pour leur proposer de choisir une classe référente ABC. Cette classe aura l'opportunité de construire un programme autour de la biodiversité en travaillant des thématiques abordées dans le programme scolaire. Ces classes s'engagent à être le porte-parole des ABC sur leurs communes, leur école, etc. Certaines classes ont d'ailleurs désiré monter une AME ou ATE pour permettre de pérenniser la sensibilisation sur le moyen terme.

En plus de ces interventions, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a lancé à la rentrée 2022 un concours des écoles des communes engagées dans la démarche ABC. Les classes ont été mobilisées pour participer aux inventaires sur la plateforme à l'aide de la stratégie WANTED. Le Parc a proposé aux participants de rechercher une vingtaine d'espèces animales et végétales pendant les sorties scolaires ou le weekend en famille. Les observations de ces espèces « WANTED » étaient à enregistrer sur la plateforme participative du Parc accompagnée d'une photo (fig. 3) (annexe 11 : concours école). Hormis l'idée de créer du lien entre les écoles et le Parc c'est également l'ambition d'impliquer les parents à participer tout au long de l'année aux activités scolaires. Lancer un concours sur la thématique de la « biodiversité » dans les écoles des communes du Parc offre une opportunité d'apprentissage stimulante, encourage l'engagement des élèves et sensibilise à l'importance de la conservation de la biodiversité. Il favorise le développement de compétences, l'échange de connaissances et inspire les jeunes à devenir des acteurs engagés dans la protection de l'environnement.

Au final 18 écoles se sont inscrites. Le concours s'est terminé le 31 mai 2023 et c'est près de 250 observations que les enfants, et leurs familles ont pu nous faire remonter en classe et faire valider ces données sur la plateforme d'inventaires participatifs.

Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan était désireux de féliciter les contributions des élèves en leurs offrant des prix en lien avec l'environnement. Les 3 meilleurs établissements ont été récompensés d'un prix :

- 1er prix : une animation nature par les agents du Parc sur la thématique « ornithologique » et une sur la thématique « botanique », un kit « Coin nature » pour l'école et un jeu de société pour découvrir la biodiversité.
- 2ème prix : un kit « Coin nature » pour l'école et un jeu de société biodiversité.
- 3ème prix : un jeu de société biodiversité.

- Chaque classe ayant participé a remporté un livre sur la découverte de la nature et chaque élève a reçu une carte postale « WANTED » à l'effigie de l'une des vingt-cinq espèces recherchées.

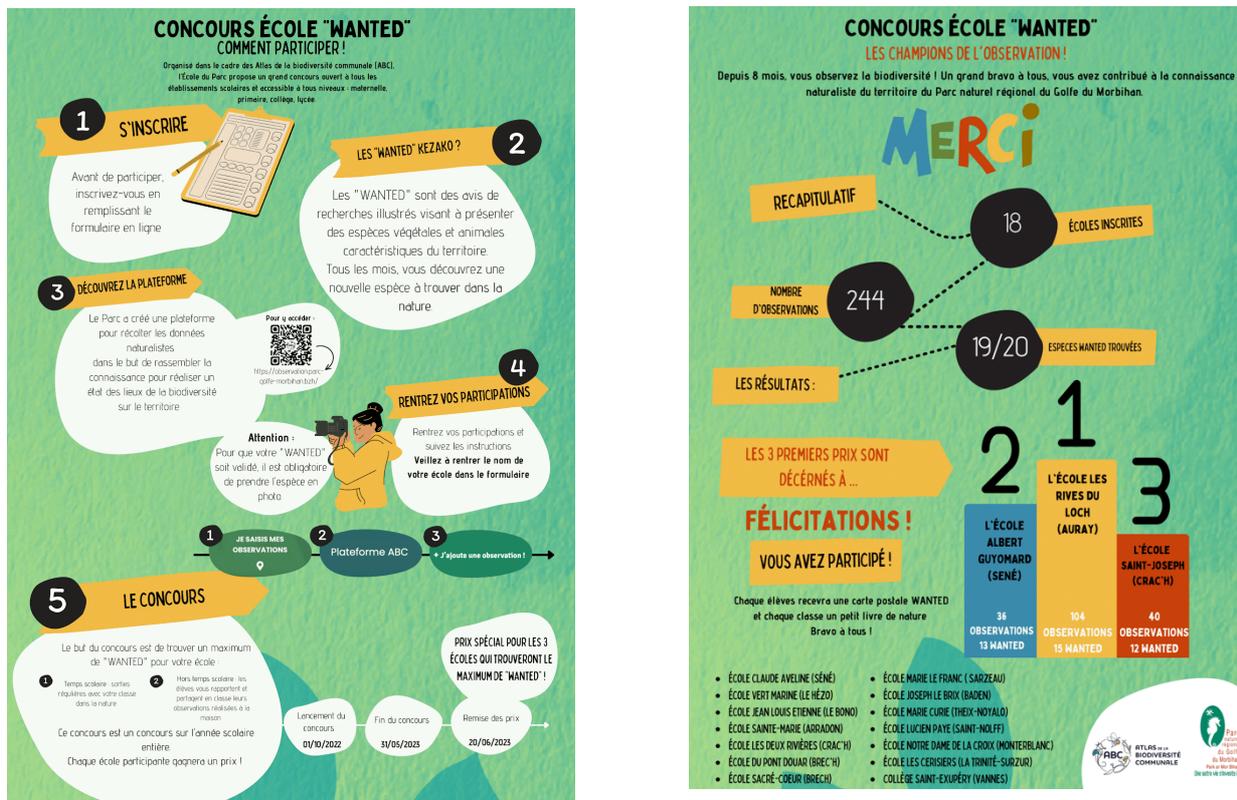


Figure 3 : visuels du concours "WANTED" des écoles des communes du Parc

Concernant la mobilisation des élus dans la démarche d'Atlas de la biodiversité communale, une journée thématique organisé par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a permis de mettre en réseau, les maires, les référents communaux et les partenaires naturalistes mais surtout d'échanger sur la construction, les évolutions, les poursuites de la démarche d'Atlas de la biodiversité communale. Cette journée s'est déroulée le 17 janvier 2023 et avait pour maître-mot la participation. (Annexe 10 : assemblée des référents abc)

Les 38 communes du Parc, ou associées, ont été invitées à cette assemblée pour favoriser les échanges et l'interconnaissance entre les communes sur les actions menées en faveur de la biodiversité.

4 temps forts ont été organisés (fig. 4) :

- 3 ateliers en matinée ont abordé le rôle des inventaires dans les actions locales, la valorisation des actions de sensibilisation et l'association des communes aux projets coordonnés par le Parc.
- Sur le temps du repas (buffet biologique et local) les partenaires⁴ du Parc ont exposé leurs actions en faveur de la biodiversité via un espace forum.
- L'Agence Bretonne de la Biodiversité a présenté en début d'après-midi ses outils et son accompagnement dédié aux collectivités territoriales.
- Une table ronde a permis aux représentants des communes de Berric, Crac'h, Elven, Saint-Armel, Saint-Avé et

⁴ Ligue de Protection des Oiseaux, Fédération départementale de pêche, l'Office français de la biodiversité, Bretagne vivante, Bretagne Grands migrateurs, Conservatoire botanique national de Brest, Eau et rivière de Bretagne, Le lycée Kerplouz Lasalle Auray, l'Agence Bretonne de la biodiversité, Deux structures indépendantes spécialisées sur les chauves-souris Natura et Nogizell, Groupement des Agriculteurs biologiques du Morbihan

Séné de témoigner de leurs actions de mise en œuvre des ABC, en insistant sur la participation du plus grand nombre à la préservation de la biodiversité. Les échanges avec le public ont notamment porté sur les manières de toucher tous les publics en abordant par exemple la biodiversité lors d'événements culturels, musicaux, festifs... Une attention particulière a été aussi portée à la pollution lumineuse (éclairages publics et privés qui nuisent à la biodiversité nocturne) ou encore à la gestion et la protection des arbres.

Toute cette journée a été « croquée » graphiquement par Fanny Didou, de l'Agence Sketching the move, permettant ainsi de garder une trace originale des échanges effectués. Le compte-rendu de cette journée est disponible en annexe (10 – assemblée ABC)



Figure 4 : programme de la journée du 17 janvier 2023

II.1.5 Communication

Préciser les actions de communication mises en œuvre (public ciblé, partage des liens url vers les pages internet existantes...).

Afin de favoriser la connaissance de la démarche d'ABC et d'informer sur l'utilisation de la plateforme d'inventaires participatifs, une stratégie de communication à l'aide de plusieurs outils et supports a été mise au point par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et proposée aux communes (l'ensemble de ces supports sont disponibles en annexe (7-communication divers). Ces supports s'appuient sur la charte graphique précédemment établie dans le cadre des ABC 2018-2020 :

- Deux kakémonos, l'un présentant la démarche et l'autre présentant le logo de la charte graphique,
- Un dépliant trois volets format A4,
- Un flyer recto/verso en format A5,
- Une affiche par commune en format A3 et en format « panneau sucette »

Afin de favoriser la mobilisation des habitants et de faire connaître la plateforme d'inventaires participatifs, une campagne « WANTED – Enklask » a été mise en œuvre et démarrée en novembre 2021 en proposant deux espèces cible à rechercher par mois (une espèce de faune et une espèce de flore) à l'aide d'une courte bande dessinée de 3 vignettes permettant d'apporter des informations sur l'écologie de l'espèce (figure 5). Ces supports permettent de comprendre l'intérêt de préserver ces espèces et les potentielles menaces qui pèsent sur elles. Ces derniers sont réalisés par un agent du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. À ce jour, c'est 26 espèces qui sont mises en avant sur le territoire du Parc.



Figure 5 : deux exemples d'espèces à rechercher dans le cadre de la campagne « WANTED – Enklask »

- Les citoyens sont invités à enregistrer leur observation à l'aide d'une photo sur la plateforme d'inventaires participatifs et sont récompensés par l'envoi à domicile d'un badge à l'effigie de l'espèce observée (Figure 6). Cette campagne (relayée par le Télégramme) et la communication faite plus largement sur la plateforme a permis d'augmenter le nombre d'observateurs. (Annexe : 5 - Les supports des WANTED (BD, badges et affiches))



Figure 6 : exemples de badges à remporter, à l'effigie des espèces recherchées

Les illustrations ont permis de réaliser une exposition extérieure sous forme de bâches « WANTED – Ouvrez l'œil ». Cette Atlas de la biodiversité communale du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Rapport intermédiaire

dernière installée sur un lieu de vie ou pour mettre en valeur les sentiers pédestres de la commune (fig. 7).



Figure 7 : Exposition "WANTED - Ouvrez l'œil" installée sur une commune du Parc

Pour assurer sa diffusion, la campagne « WANTED - Enklask » s'appuie notamment sur les réseaux sociaux des communes, du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (page Facebook le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et compte Instagram le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan), sur le site internet du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, sur l'affichage en mairie par des affiches spécifiques (en annexe) mais aussi sur les journaux quotidiens du territoire (Télégramme et Ouest-France) avec lesquels le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan avait établi un partenariat pour communiquer autour de cette stratégie. Cette communication a cependant été résiliée car elle demandait beaucoup d'organisation

Plus généralement, la communication autour des démarches ABC et le relai d'information se fait à travers [la page Facebook des ABC](#) et le [site internet du PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN](#) à l'échelle de son territoire. Un drive regroupant l'ensemble des productions a été mis en place pour favoriser les échanges de supports et documents entre le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et les communes.

Afin de déployer au mieux cette stratégie de communication, des liens directs ont été établis avec les personnes en charge de la communication dans les communes afin de partager les supports, les expériences, répondre aux demandes spécifiques (création de supports type affiches, expositions, etc.) et pouvoir s'adapter au fonctionnement local de chaque commune. Celles-ci s'appuient notamment sur l'édition du bulletin municipal, les panneaux lumineux, l'affichage en mairie, les réseaux sociaux et pages internet, les applications d'informations communales et la presse écrite. Une revue de presse est disponible en annexe.

Par ailleurs, contrairement aux précédentes démarches d'ABC 2018-2020 pour lesquelles un agenda saisonnier sur l'ensemble des communes concernées avait été créé, des agendas des animations ont été réalisés par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour certaines communes afin de diffuser l'information sur le calendrier des actions à venir (voir en annexe). Cette mise en page étant chronophage, il a été décidé de ne pas poursuivre cette démarche mais de se concentrer sur la diffusion des affiches et informations relatives aux animations de façon individuelle. Pour cela, des modèles d'affiches selon le type d'animation ont été créés par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et sont mis à disposition aux communes (voir en annexe).

La stratégie de communication mise en œuvre par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a permis d'augmenter significativement le nombre d'observations enregistrées et le nombre de participants à la plateforme. Pour information, 13693 observations ont jusqu'à présent été enregistrées depuis le lancement de la plateforme en juin 2020 (fig. 8). Celles-ci ont augmenté à partir du moment où les supports de communication, les balades de découverte de la plateforme et la campagne « WANTED - Enklask » ont été lancés. Une vidéo de présentation de la plateforme a été réalisée pour renforcer la communication autour de son utilisation, visualisable sur la chaîne YouTube⁵ du Parc.

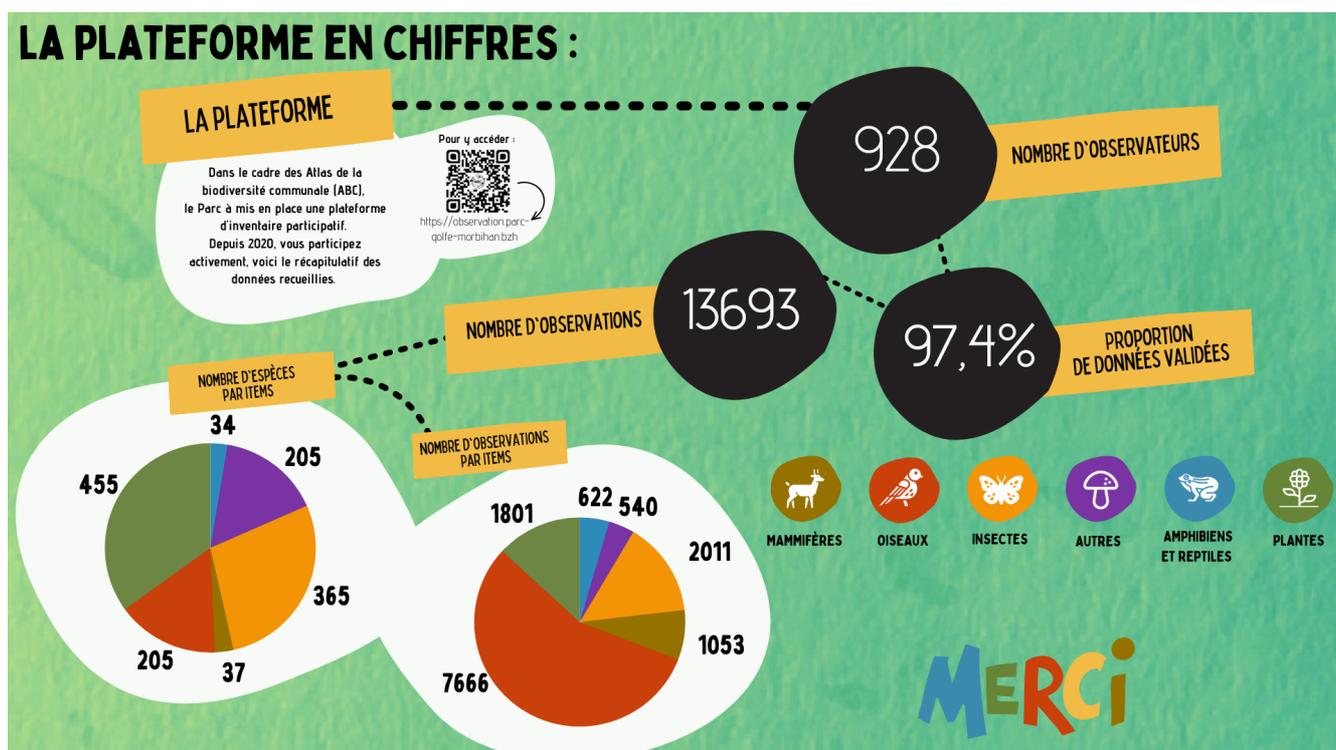


Figure 7 : Récapitulatif des données acquises sur la plateforme d'inventaires participatifs

II.1.6 Tableau récapitulatif des actions prévues et résultats

Actions prévues	Statut de réalisation	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...) ou résultats attendus	Apprentissage, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises
1 - phase de lancement de la		JUIN 2022	JUIN 2024		

⁵ <https://www.youtube.com/watch?v=bjdRfC-bdqs&list=PLGwzI-1mjqkpmuV9J4t-oLqf-8w9YvBWY>

démarche					
1.1 – installer la gouvernance	Réalisé	JANVIER 2022	JUIN 2022	Constitution du groupe de travail communal avec une première réunion de présentation	Temps de prise en main de la démarche par les référents à prendre en compte Beaucoup de sollicitations une envie de bien faire.
1.2 – impliquer les habitants	En cours de réalisation	JUIN 2022	JUIN 2024	Implication des habitants dans la réalisation d'événement festif sur la thématique « biodiversité »	Désir de créer un fil conducteur pédagogique sur chaque commune <i>Baden : la botanique et les zones humides</i> <i>Le Hézo : la nuit et les jardins</i> <i>Monterblanc : la forêt, les arbres et la photographie</i> <i>Tréffléan : les chauves-souris et la biodiversité ordinaire</i>
1.3 - rassembler la connaissance existante	Réalisée	JUIN 2022	SEPTEMBRE 2022	Compilation des données cartographiques disponibles librement dans un projet sig	Grande difficulté à récupérer les données auprès des partenaires naturalistes notamment les données privées. Action de ce fait retardée dans le temps
2 – phase d'inventaire complémentaire		JUIN 2022	JANVIER 2024		
2.1 – mobiliser les habitants		NOVEMBRE 2022	MAI 2023	Mobilisation autour de la plateforme avec les wanted Recrutement d'une chargée de mission d'animation territoriale en soutien de la chargée de projet	Abandon de réalisation d'agenda, définition d'animations et communication ponctuelle pour chaque évènement, réflexion de chantier participatif
2.2 – impliquer les écoles	Réalisée	SEPTEMBRE 2022	JUIN 2023	Prise de contact avec les écoles à travers les référents communaux pour des propositions d'animations Participation des établissements au concours école « wanted »	Peu de liens existants entre les écoles et les élus ou agents communaux. Manque de temps et de moyens des instituteurs pour le suivi des projets.

2.3 – réaliser les inventaires complémentaires	En cours de réalisation	MARS 2023	OCTOBRE 2023	Recrutement d'un chargé de mission et mobilisation de partenaires experts sur des inventaires spécifiques	
3 – phase de valorisation des résultats des inventaires		OCTOBRE 2023	JUIN 2024		
3.1 – impliquer les habitants	Non démarré	OCTOBRE 2023	JUIN 2024		
3.2 – Réaliser les documents de restitution	En cours de réalisation	JUIN 2023	MARS 2024	Rédaction des chapitres de présentation des communes Construction du plan de rédaction	
3.3 – diffuser les résultats des inventaires	Non démarré	FEVRIER 2024	JUIN 2024		
4 – phase d'élaboration des plans d'actions communaux		MARS 2023	MAI 2024		
4.1 – identifier les enjeux	En cours de réalisation	AVRIL 2023	FEVRIER 2024	Certains enjeux ont été définis à travers la connaissance du territoire de certains élus/agents/habitants de la commune via un travail de cartographie sensible du territoire.	Manque de connaissance des enjeux de biodiversité des membres des groupes de travail communaux
4.2 - élaborer les plans d'actions	En cours de réalisation	MAI 2023	JANVIER 2024	Prise en main de certains sujets par les communes, notamment de la végétalisation des cours d'école ou bien de la lutte contre les espèces invasives	

II.2 Suite des actions prévues et perspectives post-ABC

Préciser les prochaines étapes du projet (poursuite des inventaires, actions prévues concernant la valorisation des connaissances à travers l'élaboration de cartographies d'enjeux et d'un plan d'action, poursuite des actions de mobilisation et de sensibilisation, modalités d'élaboration et de diffusion des résultats et livrables afin de permettre son appropriation par l'ensemble des citoyens et élus...) ainsi que la mise en perspective au-delà du projet (mise en œuvre du plan d'action de l'ABC, inscription dans la dynamique TEN...). Ce dernier point sera détaillé essentiellement si des évolutions / avancées notables ont eu lieu par rapport aux perspectives envisagées dans le dossier initial.

- Les inventaires complémentaires

Les inventaires faune et flore vont se poursuivre sur les communes jusqu'à début octobre et seront finalisés avec la rédaction de rapports qui alimenteront le contenu du document de diagnostic, l'analyse des enjeux locaux de biodiversité et la rédaction des plans d'actions communaux. Certains inventaires complémentaires nourriront les actions concrètes sur les communes (ex : inventaires des bâtiments communaux comme refuge aux chiroptères)

- La diffusion des données naturalistes

Pour ce qui concerne les données brutes, celles-ci suivent le standard d'échanges de données en vigueur définis dans le cadre du pôle métier de Géobretagne (auquel le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan contribue et est référent sur les données relatives aux espèces exotiques envahissantes) et sont mises à disposition grâce à la plateforme régionale des données naturalistes. Elles ont été intégrées à la base de données GéoNature du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (tableau 1), qui se base sur le référentiel taxonomique TAXREF, ce qui permettra leurs versements dans le SINP, il est également prévu d'intégrer de nouvelles informations sur les données notamment l'intégration du statut de protection des différentes espèces (Listes rouges, espèces Znieff, responsabilité régionale...).

L'ensemble des données est également librement consultable sur le [site « Biodiv' Golfe du Morbihan »](#), l'atlas en ligne de la faune et de la flore du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan mis en place grâce à l'outil GéoNature depuis mi-2020.

Tableau 1 : Récapitulatif des données recueillies existantes et l'intégration dans l'outil GéoNature

SOURCES	DONNÉES	DÉTAILS	PRÉCISION	INTÉGRATION GÉONATURE
ENS	publiques	inventaires faune sur ENS	site	en cours
GRETIA	publiques et privées	données arthropodes sur 25 communes	point	oui
BRETAGNE VIVANTE	publiques	inventaires flore et oiseaux sur Réserve Séné et Pen en Toul	point	oui
FAUNE BRETAGNE	privées	sur 6 communes ABC 3 depuis 2010	point	à venir
INPN	publiques	données depuis 2010 sur 25 communes	point, centroïde	oui
BIODIV/BRETAGNE	publiques	données CBNB, GRETIA, GMB publiques depuis 2010 sur 25 communes	point, centroïde	oui
FÉDÉ CHASSE	privées	données mammifères sur 25 communes	commune	-
FÉDÉ PÊCHE	publiques	données poissons sur PNR	cours d'eau	-
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST	publiques et privées	données flore à enjeux sur 25 communes	commune	oui
BRETAGNE GRANDS MIGRATEURS	publiques	ZAP et indice d'abondance anguilles	zonage	-
GRUPE MAMMALOGIQUE BRETON	publiques	couches alerte mammifères et réservoirs mammifères	zonage	-
PNR	gravelot	présence de nids, échec, nombre de poussins, hivernage	point	non
	oiseaux hivernants	comptage	secteur	en partie
	EEE	baccharis	secteur et point	-
	herbier zostère	zostères marines et naines	secteur	-
	suisvis	loutre, batraciens, chouettes, etc.	point	oui
	générique	tout venant	point	oui

- La mobilisation et la sensibilisation

La mobilisation des habitants autour des outils de connaissance développés sera poursuivie, notamment avec la plateforme d'inventaires participatifs.

Suite à la sollicitation des communes, Le Parc a produit deux lots d'expositions constituées de 15 panneaux extérieurs représentant des photographies d'espèces animales et végétales présentes sur le territoire des communes concernées. Les photographies ont été réalisées par un agent du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Les animations et la mise en place d'actions concrètes vont, elles aussi, se poursuivre. Tel que la formation de publics cibles comme les élus ou agents communaux par exemple et mettre en valeur la connaissance acquise grâce à la démarche d'ABC.

Des temps forts spécialement dédiés aux écoles seront également réitérés afin de continuer à sensibiliser les enfants à la nature qui les entoure, en lien avec les programmes scolaires et les démarches d'aires marines et terrestres éducatives en

cours dans les communes. Cela permettra aux écoles de bénéficier d'animations sur la biodiversité mais aussi de les intégrer dans l'organisation des animations communales comme par exemple l'implication des enfants dans la réalisation des affiches (fig. 7). Des actions seront aussi proposées aux centres de loisirs des communes.



Figure 7 : Exemples d'affiches dont les visuels ont été réalisé par les enfants des communes

- L'identification des enjeux

La cartographie des enjeux va se poursuivre avec l'acquisition des données naturalistes existantes et les données des inventaires complémentaires qui vont venir compléter les données déjà rassemblées et se décliner ainsi à travers différentes cartes qui seront soumises aux membres du groupe de travail pour discussion et affinage de l'identification des enjeux. Le principe étant de réaliser des cartographies avec la localisation des enjeux communaux en termes de richesses naturelles et de leur préservation. A partir de l'ensemble des données collectées, il sera établi une hiérarchisation des espaces en fonction des enjeux, en croisant les différentes informations concernant les habitats naturels et les espèces recensées lors de la phase d'inventaires :

- Les habitats et espèces ayant un intérêt particulier (statuts de protection, reconnaissance via différentes politiques, etc.),
- L'état dans lequel se trouvent les habitats et espèces (menaces, dégradations, etc.) selon les différentes évaluations scientifiques existantes (listes rouges, état de conservation, etc.),
- Les différents zonages ou dispositifs existants.

Ces croisements permettront d'identifier les habitats et les espèces qui seront donc considérés comme « à enjeux » permettant une hiérarchisation des espaces de la commune. Cette hiérarchisation se fera selon deux niveaux : enjeu local et enjeu supra-local. L'ensemble de cette matière viendra compléter le document de diagnostic et alimenter ainsi la rédaction du plan d'actions communal (tableau 2).

Tableau 2 : Récapitulatif des enjeux à étudier par commune

ENJEUX	OBJECTIFS	DONNÉES
CONNAISSANCES	Identifier les connaissances disponibles en fonction des habitats, taxons, espèces	Observations faune et flore
ESPÈCES À ENJEUX PROTECTION ET EEE	Voir la répartition des espèces à enjeux en fonction des grandes catégories d'habitats	GeoNat + Taxref - Liste rouge nationale, régionale, départementale - Natura 2000 - Enjeux locaux, espèces patrimoniales (à établir)
TVB + POLLUTION LUMINEUSE	Présenter les enjeux généraux TVB et orienter vers des actions d'identification de la trame noire	Cartographies trames naturelles 4 EPCI Absence de carto TN générale PNR pollution lumineuse VIIRS + points lumineux ponctuels
FONCIER PROPRIÉTÉS ESPACES COMMUNAUX	Identifier les espaces communaux préférentiels aux déploiements des actions, à croiser avec les autres enjeux	Fichiers fonciers de 2020
FONCIER PLU ZONAGES	Voir la répartition des grandes catégories d'habitats et des espèces dans les zonages du PLU et ceux impactés par U et AU	Zonage PLU + Prescriptions
RISQUE DE SUBMERSION	Evaluer l'impact de la surface des grandes catégories d'habitats et espèces concernées	Carte de submersion 1m Liste communes ABC littorales
PROTECTION	Croisement avec les espèces à enjeux et les grandes catégories d'habitats et espèces	RN, ZNIEFF, NATURA 2000, ...
GESTION	Croisement des espaces en gestion avec les grandes catégories d'habitats et espèces	CDL + ENS

- L'élaboration des plans d'actions communaux

De manière partenariale en associant notamment les équipes municipales, et en faisant appel le cas échéant à une expertise extérieure, il sera élaboré un plan d'actions pour chaque commune. Ce document valorisera l'existant, mettra en lumière les atouts de la commune en matière de qualité environnementale et permettra d'inscrire les actions mises en œuvre dans une pérennité, en s'appuyant notamment sur les dynamiques locales construites. Il doit être opérationnel, afin d'accompagner les équipes municipales à la mise en œuvre des actions sur du court, moyen et long terme. Ces plans d'action communaux sont d'ores et déjà prévus comme partie intégrante de la déclinaison communale du plan d'action Trame Verte et Bleue du PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN : cela permet d'apporter de la cohérence et de travailler la transversalité au travers des deux démarches conduites, sans démultiplier les documents de référence.

Ce plan d'action pourra être valorisé au regard du dispositif d'engagement « Territoires engagés pour la Nature ». Le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan a déjà accompagné la candidature de communes labellisées (Plougoumelen et Saint-Avé).

- La valorisation de la démarche

La valorisation de la démarche, peut également s'entendre en tant que retour d'expérience des 38 atlas (réalisés et en cours de réalisation) sur le territoire du Parc. En effet, l'expérience du Parc en termes de coordination des ABC permet d'accompagner d'autres communes dans l'élaboration de leurs atlas. Tout d'abord en utilisant les outils créés dans ce cadre-là (plateforme, support de communication) mais aussi en s'appuyant sur notre expertise en termes de création et homogénéisation de base de données, connaissance naturaliste, animations ... À ce jour, 4 communes limitrophes du périmètre du Parc échangent régulièrement avec les agents pour avancer leurs propres projets. D'ailleurs, conscient de cette enrichissement, l'association des Éco maires de France a sollicité notre intervention lors du 3ème colloque national des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) les 15 et 16 novembre 2022 à Nantes.

Les objectifs pour ce colloque étaient :

- Créer un événement convivial et fédérateur propice aux échanges, aux partages de connaissances, de méthodologies et d'expériences
- Informer le plus grand nombre de collectivités territoriales sur l'intérêt de la démarche des ABC
- Convaincre de nouveaux élus et les acteurs territoriaux qui les accompagnent de mettre en œuvre un ABC dans leur commune

- Démontrer, par de nombreux retours d'expériences, la faisabilité de la démarche
- Démontrer la portée de la démarche des ABC qui va au-delà de la connaissance de la biodiversité et qui ne s'arrête pas à la réalisation de l'ABC

En termes de valorisation, tout comme la précédente série d'ABC 2018-2020, un kakémono par commune a été produit représentant une espèce emblématique de faune et de flore ainsi qu'un milieu afin de mettre en valeur le patrimoine local et la contribution de l'ABC à la connaissance par le biais des inventaires complémentaires.

Pour la valorisation des démarches d'ABC de l'appel à projet 2017 et de la commune de Plougoumelen, 11 beaux livres, mettant en valeur les richesses naturelles des communes ont été autoédités par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan. Ces ouvrages sont parus en décembre 2021. Chaque ouvrage est dédié à une commune, s'intitule « l'extraordinaire nature de {non de la commune} » et est édité à 400 exemplaires, avec un financement communal, hors appel à projet ABC 2017. Cette valorisation pourra être proposée dans la continuité pour les 4 communes. Le but étant de créer une collection personnalisée de chaque commune du territoire du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Chaque Atlas sera restitué, de manière standardisée, sous différents formats (papier, PDF, SIG) et sera référencé et versé à différents supports de diffusion dont l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne, la plateforme régionale des données naturalistes et le [site national ABC](#). Une attention particulière sera portée aux documents de restitution des rapports de l'atlas de la biodiversité communale et à leurs contenus afin qu'ils soient synthétiques, pédagogiques et compréhensibles pour des non spécialistes. Suite à la volonté des élus, le rapport sera un document opérationnel offrant des initiatives possibles en plus des plans d'action.

Plusieurs formes de restitution sont envisagées afin de s'adapter aux différents publics :

- Un flyer de synthèse présentant les chiffres clefs de l'ABC,
- Un atlas cartographique communal présentant les habitats et les espèces inventoriées. Ce document complet est plutôt destiné aux élus communaux, spécialistes, experts ou aux personnes averties. Constitué sous la forme d'un rapport, il intégrera la présentation de la démarche, la cartographie des grands ensembles de végétation, des cartographies de localisation des espèces, une cartographie de synthèse des enjeux de biodiversité, les fiches habitats associées à des préconisations de gestion, les continuités écologiques, les enjeux de biodiversité de la commune, etc.
- Un plan d'actions communal. Ce plan d'actions sera une feuille de route communale de mise en place d'actions en faveur de la biodiversité élaboré à destination des équipes communales (élus locaux et services techniques).

II.3 Autoévaluation

Préciser les indicateurs d'évaluation du projet élaborés afin de mesurer l'atteinte des objectifs fixés et les résultats de l'autoévaluation réalisée concernant la mise en œuvre du projet sur la période de référence.

Actions prévues	Résultats prévus	Indicateurs	Commentaires	Évaluation
1 - Phase de lancement de la démarche		1 ou 2 référents par commune suivant la démarche	Phase de lancement anticipée avant la réception de la réponse de l'APP	
<i>1.1 – Installer la gouvernance</i>	Au moins 1 réunion du comité de pilotage, du comité technique et du comité d'acteur de la biodiversité	<i>2 réunions du Comité Techniques (1 à venir) Environ 10 réunions de groupe de travail par commune 1 réunion du comité de pilotage</i>		
<i>1.2 - Rassembler la connaissance existante</i>	Une base de données compilée et homogène	<i>Mise à jour de la base GéoNature</i>		
2 – Phase d'inventaire complémentaire		<i>3 chargés de missions embauchés et partenaires impliqués</i>	<i>Partenaires techniques impliqués dans des inventaires complémentaires, chargé de missions sur la flore et l'entomologie,</i>	

			et sur les suivis pérennes (rapaces nocturnes, loutres, amphibiens, ...)	
2.1 – Mobiliser les habitants	Proposition d'animations et de mini-formation, pour impliquer les habitants dans des démarches de sciences participatives Diffusion des Wanted – Enklask	Réalisation de programme d'animation par commune, réalisation d'une fête thématique (2 communes) Intégration des élus et des habitants dans la gestion des espaces communaux et dans les prospections. Environ 13 000 données recueillies sur la plateforme d'inventaire participatif (contre 3000 en 2021)		
2.2 – Impliquer les écoles	Au moins 1 école/commune impliquée dans un programme pédagogique « nature »	Rencontre des écoles de chaque commune Implication des établissements dans le concours école		
2.3 – Réaliser les inventaires complémentaires	Une base de données compilée et homogène	Réalisation des inventaires sur les différents taxons	Manque de données sur certains taxons ... (poissons, champignons, mousses...)	
3 – Phase de valorisation des résultats des inventaires				
3.1 – Réaliser les documents de restitution	Des documents de restitution finalisés et validés	Préparation des gabarits de restitutions, récolte d'iconographies pour illustrations		
3.2 – Diffuser les résultats des inventaires	Une base de données compilée et homogène diffusée	Non réalisée	Création d'une base de données adaptées à l'intégration GéoNature pour diffusions	
4 – Phase d'élaboration des plans d'actions communaux				
4.1 – Identifier les enjeux	Des enjeux validés conjointement par le comité de pilotage et le comité technique	Cartographie sensible réalisée lors des groupes de travail – proposition des analyses à effectuer validées par le comité technique	Cartographie en cours pour synthétiser les enjeux	
4.2 - Élaborer les plans d'actions	Rédaction d'une dizaine de plans d'actions communaux/commune	Certaines actions déjà mises en place (EEE, projet végétalisation, intégration des acteurs locaux, formation des services techniques ...)	La rédaction se fait à fil de l'eau selon l'implication et le soutien politiques des élus locaux	



Atteint



En cours



Non réalisé

III. Annexes

L'ensemble des annexes citées dans le document sont fournis dans un dossier par un lien de téléchargement drive. Voici la

liste et [le lien d'accès](#)⁶:

- 1 - Revue de presse
- 2 - Les fiches de postes des chargés de mission
- 3 - Les conventions avec les communes
- 4 - Les conventions avec les partenaires
- 5 - Les supports des WANTED (BD, badges et affiches)
- 6 - Les modèles des affiches d'animation
- 7 - Les supports de communication (kakémono, flyer, dépliant, affiche A3)
- 8 - Arrêté préfectoral autorisant les inventaires et l'affiche informant du déroulé des inventaires
- 9 - La fiche de constitution d'un groupe de travail
- 10 - L'assemblée des référents ABC

⁶ <https://drive.google.com/drive/folders/1DPpFIsXuSuBGv2EfSdnVqZK8TZzgSD3T?usp=sharing>